

**3e degré - Institut de la Sainte-Famille
Enseignement général - 5e et 6e années**

Formation obligatoire

Religion	2 h
Français	4 h
Formation historique (1)	2 h
Form. géographique et sociale	2 h
Education physique	2 h
Mathématique	2 h - 4 h - 6 h
Sciences	3 h - 6 h
Langue moderne I	4 h

(1) sauf pour les élèves qui suivent le cours d'Histoire 4h

Formation optionnelle obligatoire

Grec	4 h
Histoire	4 h
Langue moderne II	4 h
Langue moderne III Espagnol	4 h
Latin	4 h
Mathématique	4 h
Mathématique	6 h
Sciences	6 h
Sciences économiques	4 h

Activités complémentaires

Activités mathématiques	2 h
Activités scientifiques	1 h
Informatique	2 h
Questions de psychologie	2 h

Remarques

1. Nombre de périodes minimum 30h, maximum 32h

34h maximum autorisé pour les élèves qui suivent:

- soit 2 cours de Langues anciennes à 4h
- soit 2 cours de Langues modernes à 4h
- soit un cours de Langues anciennes 4h et un cours de Langues modernes 4h
- soit les Activités mathématiques

35h maximum autorisé pour les élèves qui suivent :

- un cours de Langues anciennes 4h et 2 cours de Langues modernes 4h

2. Tout élève doit suivre au moins:

- Les cours de la formation obligatoire
- 2 options de base à 4h ou 6h

3. Activités complémentaires :

- Act. Math : seulement autorisé avec Math 6h
- Act. Scientifiques : seulement autorisé avec Sciences 6h